

Communauté de communes



Accusé de réception en préfecture
077-247700644-20260624-50-2026_Del-DE
Date de télétransmission : 26/06/2026
Date de réception préfecture : 26/06/2026

1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2026

N° 50-2026

Objet : Octobre Rose 2026 - Soutien à l'association ADONIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie est engagée dans la campagne de lutte contre le cancer du sein avec l'organisation de la manifestation « Octobre Rose »,

Considérant que l'association ADONIS propose des conseils, des témoignages et des ressources pour accompagner les femmes dans leur parcours de soins et de guérison dans le cadre du cancer du sein,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes de l'Orée de la Brie de soutenir l'association ADONIS dont le siège social est situé 15 avenue Saint Exupéry à Ozoir-la-Ferrière (77330),

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Approuve le reversement de 100 % des bénéfices collectés à l'association « ADONIS », sous forme de dons.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération et à procéder au versement des fonds correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 25 juin 2026.

Le Président,
Jonathan WOF SY



1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le dix-huit juin s'est rassemblé en son siège, 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

Etaient présents :

Mesdames DIACONU Marina, FRANCOUAL Anne, GUESMI Samia, LABRUYERE Oriana, LACOSTE Bernadette, RIBREAU-STABILE Sophie, TONNOIR Véronique, TRÂN Vanessa, VALENTE Sabrina et Messieurs BOUSQUET Philippe, COLLON Stéphane, COULOUMY Christophe, DARMON Charles, GIRAUD Frédéric, GRANNONIO Yves, IZARD Stéphane, LADJICI Gamal, LAROUSSE Jonas, MARTIN Eric, MORIN Yannick, SOARES Marc, VANACKER Morgann, WOFSY Jonathan.

Etaient représentés :

Madame MORGADO Corinne pouvoir à Monsieur SOARES Marc.
Madame SANTIN Audrey pouvoir à Monsieur LADJICI Gamal.
Monsieur PRUVOT Thierry pouvoir à Madame FRANCOUAL Anne.
Monsieur DOUKALI Abdelaziz pouvoir à Madame TRÂN Vanessa.
Monsieur TREDANIEL Clément pouvoir à Monsieur GRANNONIO Yves.

Etaient absentes excusées :

Mesdames INGLEZAKIS Manon et VIDAL Mélanie.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame RIBREAU-STABILE Sophie a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23**

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents et non représentés : **2**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur WOFSY Jonathan, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mardi 26 mai 2026.